

**DIRECTION DE L'ÉDUCATION
COMITÉ DES POLITIQUES D'ÉDUCATION**

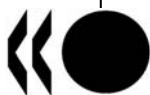
Groupe d'experts nationaux sur la formation des migrants

**EXAMEN THÉMATIQUE SUR LA FORMATION DES MIGRANTS : QUESTIONNAIRE
INTERNATIONAL**

Contact : Miho Taguma ; Tél : +33 1 45 24 92 65 ; mél : Miho.Taguma@oecd.org
Contact : Deborah Nusche ; Tél : +33 1 45 24 78 01 ; mél : Deborah.Nusche@oecd.org

**JT03247893
Ta. 87328**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format



Historique

1. L'examen thématique sur la formation des migrants a été lancé les 21-22 janvier 2008. Les pays qui participent à des missions d'examen établiront un rapport de base¹. Les rapports seront principalement utilisés pour procéder à l'examen mais ils peuvent également donner une occasion aux différents pays d'apprendre les uns des autres au sujet des défis à relever, des mesures prises pour relever ces défis, et le cas échéant, des résultats obtenus. Étant donné que cinq pays seulement établiront ces rapports, le Groupe d'experts nationaux sur la formation des migrants est convenu d'inviter tous les pays membres à répondre à un questionnaire succinct afin de tenir compte de la diversité des situations. Le présent questionnaire est établi à cette fin.

2. La diversité due aux phénomènes migratoires est plus ou moins étendue et croissante selon les pays. Dans de nombreux pays, cette diversité existe de longue date. Dans d'autres, elle s'est fortement accrue ces dernières années sous l'effet d'une nouvelle vague de migration. Pour rendre compte avec précision des différentes questions se posant dans ces pays, on a établi deux types de questionnaires. Les pays sont invités à choisir le Questionnaire A ou B selon celui qui est le plus adapté à leur situation.

- Questionnaire A : Politiques de formation des immigrants face à une diversité de longue date
- Questionnaire B : Politiques de formation des immigrants face à une nouvelle vague de migrations

Lignes directrices générales

- Les pays sont invités à adresser leurs réponses d'ici au 1^{er} septembre 2008 à Miho Taguma (Miho.Taguma@oecd.org) et à Deborah Nusche (Deborah.Nusche@oecd.org). Les répondants qui ont besoin de précisions ou de conseils sont invités à contacter le Secrétariat.
- Il est suggéré aux pays de désigner un seul correspondant qui sera chargé de remplir le questionnaire. Veuillez communiquer les coordonnées de cette personne :

NOM :

MINISTÈRE OU ORGANISME, PAYS :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

1. Autriche, Danemark, Irlande, Norvège et Suède.

QUESTIONNAIRE A

QUESTIONNAIRE INTERNATIONAL : POLITIQUES DE FORMATION DES IMMIGRÉS
FACE À UNE DIVERSITÉ DE LONGUE DATE

Encadré 1. Notes techniques

Types de questions

Questions relatives aux statistiques nationales : Joindre des séries de données provenant de vos statistiques nationales et communiquer un résumé succinct des informations disponibles (directement dans le questionnaire).

Questions à choix multiple : Utiliser les symboles suivants pour remplir les cases voulues :

- Y = Oui
- N = Non
- A = Catégorie sans objet
- M = Données non disponibles

Tableaux : Remplir chaque cellule des tableaux. Si vous ne pouvez communiquer les données demandées pour chaque cellule, merci de préciser si la donnée est 'non disponible' (m) ou la question 'sans objet' (a).

Types d'immigrés considérés

Élèves immigrés de la première génération : Élèves qui sont nés en dehors du pays concerné et dont les parents sont également nés dans un pays différent.

Élèves immigrés issus de la deuxième génération : Élèves qui eux-mêmes sont nés dans le pays concerné mais dont les parents sont nés dans un pays différent, autrement dit les élèves qui suivent/ont suivi toute leur préscolarité/scolarité dans le pays concerné.

Dans certains pays, les données peuvent ne pas être établies en fonction du lieu de naissance des élèves immigrés et de leurs parents. Pour recueillir le plus de données existantes possible, nous pouvons également demander des informations sur la catégorie des "ressortissants étrangers".

Élèves ressortissants étrangers : Élèves qui n'ont pas la nationalité du pays où ils sont scolarisés.

Niveaux d'enseignement couverts

Sauf indication contraire, les pays sont invités à communiquer les informations sur la formation des migrants dans les structures d'accueil pré primaire (on désignera l'accueil des tout jeunes enfants par le niveau '00') ainsi que dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire du premier cycle (autrement dit, les niveaux 0, 1 et 2 de la CITE). Pour les questions relatives aux taux de transition, nous demandons également des informations sur l'enseignement secondaire du deuxième cycle (niveau 3 de la CITE).

La CITE (Classification internationale type de l'éducation) désigne un outil permettant de recueillir des statistiques à l'échelle internationale sur l'éducation.

Niveau 00 : Accueil pré primaire : Ce niveau désigne les interventions précoces (avant l'âge de la préscolarisation dans certains pays). Ce type d'accueil est normalement proposé aux enfants âgés de 0 à 4 ans selon les pays.

CITE 0 : Éducation pré primaire. Ce niveau est par définition la première étape de l'instruction organisée, conçue principalement pour préparer les très jeunes enfants à un environnement de type scolaire, autrement dit assurer le passage de la maison à l'école.

CITE 1 : Enseignement primaire. Ce niveau commence entre l'âge de 5 et 7 ans, est obligatoire dans tous les pays et dure en général entre quatre et six ans.

CITE 2 : Enseignement secondaire du premier cycle. Ce niveau prolonge les programmes de base du primaire encore que l'enseignement ait le plus souvent un caractère plus disciplinaire. D'ordinaire, la fin de ce niveau coïncide avec la fin de l'enseignement obligatoire.

CITE 3 : Enseignement secondaire du deuxième cycle. Ce niveau en général commence à la fin de l'enseignement obligatoire. L'âge d'admission est normalement de 15 ou 16 ans. Certaines conditions d'admission (achèvement de l'enseignement obligatoire) doivent être satisfaites.

Année couverte

Les informations sont demandées pour l'année scolaire **2006/07** ou l'année 2007. Si les données communiquées portent sur une autre année, veuillez le préciser dans une note en bas du tableau concerné.

En outre, chaque fois que possible, nous souhaiterions vivement recevoir non seulement des données pour l'année scolaire 2006/07 mais aussi des données datant des cinq ou dix ans avant.

Notes relative à l'interprétation

Si vous devez ajouter des notes pour faciliter l'interprétation de vos réponses, veuillez le faire de façon claire et concise directement en-dessous de la réponse concernée.

I. Information contextuelle

3. Communiquer des informations, si possible empruntées à vos enquêtes nationales sur les parents² qui indiquent le **revenu moyen des ménages** de parents immigrés comparé à celui de parents autochtones. Joindre les éventuelles données statistiques, si elles sont disponibles.

4. Communiquer des informations, si possible empruntées si possible à vos enquêtes nationales sur les parents, qui indiquent le **parcours scolaire et/ou professionnel** des parents immigrés comparé à ceux des parents autochtones. Joindre les éventuelles données statistiques, si elles sont disponibles.

5. Communiquer des informations, si elles existent, sur la **situation socioéconomique** des élèves immigrés comparée à celle des élèves autochtones. Joindre les éventuelles données statistiques, si elles sont disponibles.

6. Communiquer des informations sur la façon dont les élèves immigrés **maîtrisent la langue d'enseignement (L2)**, empruntées si possible aux évaluations nationales de lecture, aux évaluations des immigrés à leur arrivée ou à d'autres sources nationales. Joindre les éventuelles données statistiques, si elles sont disponibles.

2. Le but de ces questions est d'obtenir des informations sur les **parents** d'enfants immigrés. Si vous ne disposez pas de données de ce genre, nous compléterons au moyen de données sur les populations immigrées globales qui peuvent comprendre des immigrés sans enfants.

7. Communiquer les résultats des recherches, s'ils sont disponibles, sur la **ségrégation, la déségrégation et l'auto ségrégation** des communautés immigrées, et sur les éventuelles conséquences pour les politiques nationales en particulier dans le domaine de l'éducation. Citer les éventuels rapports ou recherches utiles, s'ils existent.

8. Communiquer des informations dans le tableau 1 ci-dessous sur les **pays d'origine** des élèves immigrés scolarisés.

Tableau 1 Pays d'origine (établissements scolaires publics, 2006/07)					
Indiquer les principaux pays d'origine des élèves immigrés actuellement scolarisés.					
Pays	Niveau d'enseignement	Pays d'origine	Pourcentage des élèves scolarisés nés dans ce pays d'origine (première génération)	Pourcentage des élèves scolarisés dont les parents sont nés dans ce pays d'origine (deuxième génération)	Pourcentage des élèves scolarisés qui ont la nationalité de ce pays d'origine (ressortissants étrangers)
	Accueil pré primaire	1)			
		2)			
		3)			
	CITE 0	1)			
		2)			
		3)			
	CITE 1	1)			
		2)			
		3)			
	CITE 2	1)			
		2)			
		3)			
Notes :					

9. Les groupes suivants sont-ils considérés comme des "apprenants défavorisés"³ et sont-ils explicitement ciblés par les mesures gouvernementales visant à améliorer l'égalité d'accès, la scolarisation et/ou les résultats des apprentissages pour tous les élèves ?

CITE (établissements d'enseignement public)				
	00	0	1	2
✓ Élèves immigrés de la première génération				
✓ Élèves immigrés de la deuxième génération				
✓ Élèves ressortissants étrangers				
✓ Élèves dont la langue maternelle n'est pas la langue d'enseignement				
✓ Élèves issus de groupes autochtones				
✓ Élèves appartenant à des milieux socioéconomiques défavorisés				
✓ Garçons, pour certaines disciplines				
✓ Filles, pour certaines disciplines				
✓ Autre (veuillez préciser)				

II. Accès

9. Les types suivants de **programmes d'orientation/ initiation** sont-ils assurés aux élèves primo-arrivants et/ou à leurs parents pour faciliter leur scolarisation et leur intégration à l'école ?

CITE (établissements d'enseignement public)			
	0	1	2
✓ Distribution de brochures d'accueil dans la langue nationale			
✓ Distribution de brochures d'accueil dans des langues non nationales			
✓ Désignation d'un « parrain » parmi les camarades de classe			
✓ Désignation d'un tuteur/d'un mentor			
✓ Service d'interprétation			
✓ Assistant éducateur bilingue			
✓ Conseiller familial			
✓ Organisation de manifestations sociales à l'intention des parents qui viennent d'arriver dans la localité			
✓ Autre (veuillez préciser)			

Note : Ces questions sont adaptées à partir de : Eurydice (2004), L'intégration scolaire des enfants immigrants en Europe.

10. Quelles mesures ont été prises pour assurer l'égalité d'accès des élèves immigrés à un enseignement de qualité? Quelles ont été les forces motrices (dispositifs/ personnes) de ces mesures? Quels résultats ont été éventuellement constatés ?

3. Les élèves défavorisés sont ceux qui risquent de rencontrer des difficultés dans le système éducatif en raison de facteurs en rapport avec les aspects social, économique, culturel, géographique, ethnique de leur milieu d'origine ou en raison de leur sexe ; sont exclus les élèves qui remplissent les conditions nécessaires pour bénéficier d'un enseignement spécial.

Partie III. Scolarisation

11. Y a-t-il des raisons de penser que dans votre pays les enfants immigrés sont **sous-représentés dans les structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants – EAJE** (veuillez communiquer des données si elles sont disponibles) ? Si des recherches signalent des obstacles à l'accueil de ces enfants dans ce type de structures, veuillez les citer. Par ailleurs, merci d'indiquer si des mesures ont été prises par les pouvoirs publics pour accroître l'accueil de ces enfants. [Décrire ces mesures en une demi-page ou une page et joindre les éventuelles données statistiques, si elles sont disponibles.]

12. Y a-t-il des raisons de penser que les enfants immigrés sont **surreprésentés dans l'éducation spéciale**⁴ (veuillez communiquer des données si elles sont disponibles) ? Quels sont les critères retenus pour décider d'orienter les élèves vers l'éducation spéciale ? Des mesures ont-elles été prises pour réduire le nombre d'élèves immigrés orientés vers ce type d'éducation ? [Décrire la situation en une demi-page à une page et joindre les éventuelles données statistiques, si elles sont disponibles.]

13. Y a-t-il des raisons de penser que les élèves immigrés sont **surreprésentés dans les filières relativement moins prestigieuses de l'enseignement secondaire** (veuillez communiquer des données si elles sont disponibles) ? Dans l'affirmative, des mesures ont-elles été prises pour retarder l'âge de l'orientation ou pour adapter les critères utilisés pour décider des orientations ? Si tel est le cas, préciser si des documents rendent éventuellement compte des résultats de ces mesures. [Décrire la situation en une demi-page à une page et joindre les éventuelles données statistiques, si elles sont disponibles.]

14. Remplir les tableaux 2 à 5, figurant dans les pages suivantes, sur les effectifs scolarisés, les taux de scolarisation, les taux d'abandon des études et les taux de redoublement.

15. Quelles mesures ont été prises pour favoriser l'égalité des élèves immigrés devant la scolarisation ? Quelles ont été les forces motrices (dispositifs/ personnes) de ces mesures ? Quels résultats ont été éventuellement constatés ?

4. Les écoles spéciales sont des établissements qui accueillent des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers du fait de difficultés d'apprentissage ou de handicaps physiques. A ce titre, ces établissements reçoivent en général des ressources publiques et/ou privées supplémentaires.

Tableau 2 Effectif scolarisé (établissements d'enseignement publics et privés, 2006/07)

Effectif scolarisé = nombre d'élèves scolarisés à chaque niveau d'enseignement (dénombrement des élèves en classe au début de l'année scolaire/universitaire).

Pays	Niveau d'enseignement	Type d'enseignement	Nombre total d'élèves scolarisés	Nombre d'élèves autochtones scolarisés	Nombre d'élèves immigrés scolarisés		
					Première génération	Deuxième génération	Ressortissants étrangers
	Accueil pré primaire	Public					
		Privé					
	CITE 0	Public					
		Privé					
	CITE 1	Public					
		Privé					
CITE 2	Public						
	Privé						
Notes :							

Tableau 3 Taux net de scolarisation (établissements d'enseignement publics, 2006/07)

Taux net de scolarisation = pourcentage des enfants du groupe d'âge considéré qui sont scolarisés dans le niveau d'enseignement correspondant.

Pays	Niveau d'enseignement	Fourchette d'âge officiel par niveau d'enseignement	Taux global de scolarisation	Taux de scolarisation des élèves autochtones	Taux de scolarisation des élèves immigrés		
					Première génération	Deuxième génération	Ressortissants étrangers
	Accueil pré primaire						
	CITE 0						
	CITE 1						
	CITE 2						
Notes:							

Tableau 4 Taux d'abandon de scolarité (établissements d'enseignement publics, 2006/07)

Taux d'abandon de scolarité = pourcentage des élèves scolarisés au niveau d'enseignement considéré au début de l'année scolaire, qui ont quitté le système éducatif avant le début de l'année scolaire suivante sans avoir achevé le niveau.¹

Pays	Niveau d'enseignement	Taux global d'abandon de scolarité	Taux d'abandon de scolarité des élèves autochtones	Taux d'abandon de scolarité des élèves immigrés		
				Première génération	Deuxième génération	Ressortissants étrangers
	CITE 1					
CITE 2						

Notes :

1. Le pourcentage des jeunes sortis prématurément du système scolaire selon la situation au regard de la nationalité est présenté dans le document de la Commission européenne (2006), Efficacité et équité des systèmes européens d'éducation et de formation COM(2006)481 Final, novembre, p70, établi à partir de l'Enquête d'Eurostat sur les forces de travail (2005).

Tableau 5 Taux de redoublement (établissements d'enseignement publics, 2006/07)

Taux de redoublement = pourcentage des élèves scolarisés au niveau d'enseignement considéré qui fréquentent la même classe ou la même année d'études pour suivre le même programme d'enseignement pour une deuxième fois ou plus.

Pays	Niveau d'enseignement	Taux global de redoublement	Taux de redoublement des élèves autochtones	Taux de redoublement des élèves immigrés		
				Première génération	Deuxième génération	Ressortissants étrangers
	CITE 1					
CITE 2						

Notes :

III. Résultats des apprentissages

16. Communiquer des informations sur les **résultats scolaires des enfants immigrés** comparés à ceux des enfants autochtones, recueillies si possible lors des évaluations nationales ou régionales (ou de l'évaluation de la maturité scolaire pour les enfants au niveau pré-scolaire). Donner des références à

d'éventuelles **données longitudinales** sur les résultats scolaires des élèves immigrés. Citer les éventuels rapports pertinents ou de communiquer un lien d'accès à des séries de données si elles sont disponibles.

17. Quels types de mesures sont en vigueur pour **adapter le programme d'enseignement et l'organisation scolaire** aux besoins des élèves immigrés ?

CITE (établissements d'enseignement publics)

	0	1	2
✓ Le programme d'enseignement et les manuels scolaires reconnaissent la diversité des cultures d'origine			
✓ Le programme d'enseignement favorise une instruction interculturelle			
✓ Recrutement de chefs d'établissement, d'enseignants ou de personnel d'accompagnement issus de l'immigration			
✓ Programmes de perfectionnement professionnel à l'intention des chefs d'établissement pour les préparer à s'adapter aux besoins des élèves immigrés			
✓ Programme de perfectionnement professionnel à l'intention des enseignants/éducateurs pour les préparer à s'adapter aux besoins des élèves immigrés			
✓ Recrutement de personnel chargé d'assurer la liaison entre l'école et la maison			
✓ Conseil et orientation pour favoriser la transition vers des niveaux d'enseignement plus élevés			
✓ Autre (veuillez préciser)			

18. Quels types de politiques sont en vigueur pour **adapter l'enseignement et les apprentissages** aux besoins des élèves immigrés (autres que les besoins d'ordre linguistique) ?

CITE (établissements d'enseignement publics)

	0	1	2
✓ <u>Soutien intégré</u> : Les élèves immigrés reçoivent des manuels et un soutien pédagogiques personnalisés dans la classe ordinaire			
✓ <u>Soutien hors programme</u> : Les élèves immigrés reçoivent un soutien personnalisé en plus de l'instruction ordinaire (en dehors de la classe ordinaire)			
✓ <u>Enseignement en groupe hors programme</u> : Les élèves immigrés sont regroupés séparément pour bénéficier d'un enseignement supplémentaire (en dehors de la classe ordinaire)			
✓ Mentors / tuteurs affectés aux élèves immigrés pour leur apporter un soutien d'ordre général			
✓ Évaluation diagnostique supplémentaire des élèves			
✓ Autre (veuillez préciser)			

20. De quels types d'aide les élèves immigrés disposent-ils en plus et en dehors des activités ordinaires en classe ?

21. Quels types de mesures les décideurs publics prennent-ils pour **répondre aux besoins linguistiques** des élèves immigrés ?

CITE (établissements d'enseignement publics)

	0	1	2
✓ Immersion sans aide linguistique systématique			
✓ Immersion assortie d'une aide systématique dans la langue d'enseignement (L2)			
✓ Immersion assortie d'une phase préparatoire monolingue dans la langue maternelle (L1)			
✓ Immersion assortie d'une phase préparatoire monolingue dans la langue d'enseignement (L2)			
✓ Enseignement bilingue de transition assorti d'un passage progressif à la langue d'enseignement seulement (L2)			
✓ Maintien de l'enseignement bilingue pour assurer la maîtrise à la fois de la langue maternelle (L1) et de la langue d'enseignement (L2)			

Note : Ces rubriques sont adaptées de *OCDE (2006), Where Immigrant Students Succeed, OCDE, Paris.*

22. Communiquer les informations sur les **taux de passage** dans le tableau 6.

23. Quelles mesures ont été prises pour favoriser de bons résultats scolaires de la part des élèves immigrés ? Quelles ont été les forces motrices (dispositifs/ personnes) de ces mesures ? Quels résultats ont été éventuellement constatés ?

Tableau 6 Taux de transition (2006/07 - 2007/08)

Taux de transition = pourcentage des élèves scolarisés en dernière année à un niveau d'enseignement indiqué, durant l'année scolaire 2006/07, qui ont été admis dans le niveau d'enseignement suivant pour l'année scolaire 2007-08.

Pays	Niveau d'enseignement	Taux global de transition	Taux de transition des élèves autochtones	Taux de transition des élèves immigrés		
				Première génération	Deuxième génération	Ressortissants étrangers
	Accueil pré-primaire					
	CITE 0					
	CITE 1					
	CITE 2					
	CITE 3					

Notes :

IV. Questions générales et financement

24. Décrire les questions de fond qui figurent dans le programme actuel des réformes de l'éducation concernant les élèves immigrés dans votre pays. Veuillez également synthétiser le débat public actuel sur ces questions dans votre pays.

25. Décrire les critères retenus pour élaborer les politiques concernant l'intégration des élèves immigrés aux niveaux préscolaire et scolaire. Préciser les ministères qui interviennent dans l'élaboration de ces politiques, le rôle/mandat de chacun et comment ils coordonnent concrètement leurs actions. Joindre des documents pertinents (par exemple : une note interministérielle d'orientation commune, un énoncé de mission d'une unité interministérielle, les descriptions de projets entrepris conjointement).

26. Décrire s'il y a lieu les politiques d'éducation de portée générale et les mesures universelles qui se sont révélées profitables pour les élèves immigrés dans votre pays. Décrire les objectifs des politiques/mesures et les indicateurs utilisés pour évaluer les avantages retirés.

27. Donner un ou deux exemples d'intervention des pouvoirs publics en matière d'éducation, qui ont eu des incidences imprévues (positives ou négatives) sur l'accès, la scolarisation ou les résultats scolaires des élèves immigrés. Fournir des explications. [Une page].

28. Indiquer les ressources publiques totales affectées à l'éducation des enfants immigrés. Merci d'établir la liste des ministres compétents qui reçoivent des ressources publiques et de préciser le montant alloué à chaque ministère. Communiquer les chiffres en monnaie locale. Sur le financement public total, indiquer le montant alloué au Ministère de l'éducation en monnaie locale. Préciser comment les financements ont été répartis entre les différents types de programmes ou d'établissements (programmes nationaux, dotations globales aux établissements, subventions supplémentaires aux établissements, financement par tête, financement de démarrage pour les projets pilotes par exemple) ?

29. S'agissant des programmes nationaux relatifs à la formation des enfants immigrés, communiquer les informations détaillées dans un tableau : [le nom du programme], [les objectifs de l'action gouvernementale], [les moyens programmés pour atteindre les objectifs], [les résultats attendus], [le budget alloué], [la durée du programme avec l'année de départ], [les bénéficiaires cibles] et [le niveau visé] pour chaque programme. Ajouter toute autre information pertinente pour ce tableau.

30. Décrire les critères utilisés pour allouer des financements aux établissements en tant que stratégie pour atteindre les élèves immigrés et améliorer leur chance devant l'enseignement (établissements scolaires situés dans les zones défavorisées, nombre d'élèves issus d'un milieu socio-économique défavorisé, nombre d'élèves qui ne parlent pas à la maison la langue d'enseignement, etc.). Veuillez indiquer s'il y a lieu la corrélation entre les modes de financement et les résultats des apprentissages (le nombre d'élèves qui arrivent au terme de l'année scolaire par exemple) ? Si vous avez réorienté votre stratégie au fil des ans, merci d'en donner la raison.

31. Décrire s'il y a lieu les stratégies de financement visant à aider directement les élèves immigrés et leurs familles (chèques formation, remboursement d'impôts par exemple). Si vous avez réorienté vos stratégies au fil des ans, merci d'en préciser la raison.

32. Indépendamment des financements publics, quelles ressources sont mises à disposition en vue de la formation des élèves immigrés dans votre pays (ONG, fondations privées, organisations caritatives par exemple) ? Indiquer les montants estimatifs des ressources privées disponibles. Décrire également de quelle façon les ressources privées sont pour l'essentiel dépensées ainsi que les principaux résultats, si ces données sont notifiées.

BIBLIOGRAPHIE

Commission européenne (2006), Efficacité et équité des systèmes européens d'éducation et de formation.

Eurydice (2004), l'intégration scolaire des enfants immigrants en Europe, Commission européenne, Bruxelles.

OCDE (2006), Where Immigrant Students Succeed, OCDE, Paris.

OCDE (2007), PISA 2006. Les compétences en science, un atout pour réussir, OCDE, Paris.

GLOSSAIRE

EAJE Éducation et accueil des jeunes enfants

CITE Classification internationale type de l'éducation

L1 Langue maternelle des élèves immigrants

L2 Langue d'enseignement

PISA Programme international pour l'évaluation des acquis des élèves

QUESTIONNAIRE B

QUESTIONNAIRE INTERNATIONAL : POLITIQUES DE FORMATION DES IMMIGRÉS FACE A UNE NOUVELLE VAGUE D'IMMIGRATION

33. Fournir s'il y a lieu des données qui indiquent le nombre total d'enfants immigrés (0-15 ans) dans votre pays. Est-il possible de communiquer les données par groupe d'âge. Fournir également ces données, si elles sont disponibles, dans des séries longitudinales. Ces informations contribueront à signaler les changements/l'absence de changement permettant de mieux comprendre le contexte général.
34. Indiquer le nombre total d'enfants préscolarisés et scolarisés dans votre pays. Si possible, ventiler les données par type de structure : centres d'accueil préprimaire, écoles préprimaires/jardins d'enfant, écoles primaires et établissements d'enseignement secondaire du premier cycle.
35. L'immigration est un phénomène régional dans de nombreux pays de l'OCDE. Sélectionner les trois « villes » ou municipalités (en fonction de l'unité administrative appropriée dans votre pays) qui comptent la plus forte population d'immigrés dans votre pays. Décrire les questions de fond qui se font jour dans ces villes ou municipalités. Décrire également les politiques régionales qui ont été engagées pour relever ces défis.
36. Quelles politiques nationales ont été entreprises face à la diversité culturelle croissante dans les établissements scolaires ? Quelles ont été les forces motrices (dispositifs/ personnes) de ces mesures ? Quels résultats ont été éventuellement constatés ?
37. Décrire les critères retenus pour élaborer les politiques concernant l'intégration des élèves immigrés aux niveaux préscolaire et scolaire. Préciser les ministères qui interviennent dans l'élaboration de ces politiques, le rôle/mandat de chacun et comment ils coordonnent concrètement leurs actions. Joindre des documents pertinents (par exemple : une note interministérielle d'orientation commune, un énoncé de mission d'une unité interministérielle, les descriptions de projets entrepris conjointement).
38. Indiquer les ressources publiques totales affectées à l'éducation des enfants immigrés. Merci d'établir la liste des ministères compétents qui reçoivent des ressources publiques et de préciser le montant alloué à chaque ministère. Communiquer les chiffres en monnaie locale. Sur le financement public total, indiquer le montant alloué au Ministère de l'éducation en monnaie locale. Préciser comment les financements ont été répartis entre les différents types de programmes ou d'établissements (programmes nationaux, dotations globales aux établissements, subventions supplémentaires aux établissements, financement par tête, financement de démarrage pour les projets pilotes par exemple) ?
39. S'agissant des programmes nationaux relatifs à la formation des enfants immigrés, communiquer les informations détaillées dans un tableau : [le nom du programme], [les objectifs de l'action gouvernementale], [les moyens programmés pour atteindre les objectifs], [les résultats attendus], [le budget alloué], [la durée du programme avec l'année de départ], [les bénéficiaires cibles] et [le niveau visé] pour chaque programme. Ajouter toute autre information pertinente pour ce tableau.